

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 janvier 2011  
(convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,  
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,  
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,  
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,  
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,  
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal  
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique  
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël  
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à  
9h50

Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette  
M. GUICHEBARROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30  
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45  
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30  
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne  
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK A

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Réseau de distribution de chaleur des Hauts de Garonne -  
Extension et renforcement du réseau à l'Est de Lormont - Appel d'offres ouvert -  
Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Le Rapport de présentation :**

La Communauté Urbaine de Bordeaux envisage de réaliser les travaux de canalisations de chauffage urbain desservant le lotissement de la Ramade (secteur des Akènes) à l'est de Lormont. Les canalisations seront dimensionnées pour permettre le transit de la chaleur qui sera produite par la future chaufferie bois-gaz implantée dans ce lotissement en 2013.

Les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation des entreprises afin de lancer un nouvel avis d'appel public à la concurrence.

Cette consultation se fera sous la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 3<sup>e</sup> alinéa, 57 à 59 du Code des Marchés Publics. La mise en concurrence sera lancée au niveau européen, car ce projet est inclus dans une opération de travaux de dimension européenne (la construction de la chaufferie bois-gaz de Lormont)

La durée de ce marché de travaux sera de six mois.

Le marché, non alloti, sera conclu sur la base de prix unitaires révisables.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 000 000 € HT soit 1 196 000 € TTC. La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits d'investissement ouverts à cet effet au budget annexe réseau de chaleur de l'exercice 2011, chapitre 23, compte 2315, CRB O300.

En conséquence, afin d'assurer la mise en œuvre de cette opération il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- approuver le projet de dossier de consultation mis à disposition à la Direction Centrale Achats et Marchés
- autoriser le Président à lancer une procédure de type appel d'offres ouvert

- autoriser le Président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ou le groupement qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue de la procédure de passation avec publicité européenne

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des Marchés Publics, notamment ses articles 33, 57 à 59,

**VU** le projet de dossier de consultation des entreprises mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT :**

Qu'il est nécessaire de procéder aux travaux de canalisations de chauffage urbain desservant le lotissement de la Ramade à l'Est de Lormont,

Qu'afin de répondre à ce besoin, il est nécessaire d'organiser préalablement une consultation publique,

Que cette consultation publique, eu égard à l'estimation financière des services communautaires, doit prendre la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne,

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à lancer ce marché public,

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Le projet de dossier de consultation des entreprises est approuvé.

#### **Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

#### **Article 3 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ou le groupement qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Article 4 :**

Monsieur le Président est autorisé à procéder à la recherche d'une entreprise en cas d'insuccès de cette consultation, soit par la voie d'une nouvelle procédure d'appel d'offres, sur la base d'un nouveau dossier de consultation adapté à la conjoncture économique ou modifié, soit par la voie d'une procédure de marché négociée comme le permet l'article 35 I 1<sup>e</sup> du code des marchés publics

**Article 5 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits d'investissement ouverts à cet effet au budget annexe réseau de chaleur de l'exercice 2011, chapitre 23, article 2315, CRB O300.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 1 FÉVRIER 2011</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 1 FÉVRIER 2011</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------

M. DIDIER CAZABONNE